

Un moyen de transport de produits dangereux considéré comme sûr mais une accidentologie encore beaucoup trop importante, des réseaux relativement âgés, un développement pas toujours maîtrisé de l'urbanisation autour des canalisations, une connaissance insuffisamment partagée de l'emplacement des canalisations...

La réglementation sur les canalisations de transport de produits dangereux et de distribution du gaz, a beaucoup évolué depuis 2006. Ces évolutions concernent principalement l'harmonisation des procédures d'autorisation et de contrôles, la sécurité des réseaux de transport (construction, études de dangers, surveillance et intervention...), la sécurité des travaux effectués à proximité (guides techniques et normes, guichet unique, observatoire national), les servitudes d'utilité publique pour une meilleure maîtrise de l'urbanisation

Les différents acteurs, exploitants de réseaux de canalisations, entreprises effectuant des travaux, maîtres d'ouvrage et donneurs d'ordre (communes, administrations...), sont de plus en plus impliqués dans la prévention des risques inhérents à ce mode de transport.

Il est donc nécessaire de développer la sensibilisation, l'information et la formation sur ce thème.

Les SPPPI (secrétariats permanents pour la prévention des pollutions et des risques industriels) de Rhône-Alpes, les délégations du CNFPT de Lyon et Grenoble, l'ICSI, Amaris, la DREAL Rhône-Alpes et les acteurs professionnels, organisent des journées de sensibilisation aux nouvelles responsabilités des collectivités et des entreprises dans le domaine de la prévention des endommagements des canalisations et, plus généralement, de l'ensemble des réseaux.

Choisir l'une des deux journées

Attention, nombre de places limité

mardi 26 mars 2013
à la délégation Rhône-Alpes Grenoble
du CNFPT
Domaine universitaire
440 rue des Universités BP 51
38400 Saint Martin d'Hères cédex

ou

mardi 2 avril 2013
à la délégation Rhône-Alpes Lyon
du CNFPT
18 rue Edmond Locard
69005 Lyon

Téléchargez votre bulletin d'inscription
sur le site internet : www.cnfpt.fr
ou www.lyon-spiral.org
www.spppy.org

Date limite d'inscription : 15 mars 2013

La participation à la journée d'information est gratuite, déjeuner compris ; les frais de déplacement sont à la charge de l'employeur



TRAVAUX A PROXIMITE DES CANALISATIONS

Nouvelles responsabilités des collectivités et des entreprises

« **Vigilance de tous** »

mardi 26 mars 2013
à la délégation Rhône-Alpes Grenoble
du CNFPT
Domaine universitaire
440 rue des Universités BP 51
38400 Saint Martin d'Hères cédex

ou

mardi 2 avril 2013
à la délégation Rhône-Alpes Lyon
du CNFPT
18 rue Edmond Locard
69005 Lyon



avec la participation des exploitants de réseaux et des fédérations de travaux publics

Programme

Les organisateurs et les partenaires des journées d'information

- **CNFPT Rhône-Alpes** (centre national de la fonction publique territoriale)
 - **DREAL Rhône-Alpes** (direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement)
 - **SPIRAL** (secrétariat permanent pour la prévention des pollutions industrielles et des risques dans l'agglomération lyonnaise)
 - **SPPPY** (secrétariat permanent pour la prévention des pollutions et des risques dans la région grenobloise)
 - **ICSI** (institut pour une culture de sécurité industrielle)
 - **AMARIS** (association nationale des communes pour la maîtrise des risques technologiques majeurs)
- et
- la **fédération des travaux publics**
 - les entreprises : **Total**, **SPMR** (société du pipeline méditerranée Rhône), **GRT Gaz**, **GrDF** (gaz réseau distribution France) et **GEG** (gaz électricité de Grenoble)



8h45 : accueil

Matinée : 9h15 à 12h15

9h15 : introduction et présentation générale de la journée : CNFPT et SPIRAL ou SPPPY

9h30 : évolution de la réglementation des travaux à proximité des réseaux et de la sécurité des canalisations de transport et de distribution.

Situation des canalisations en Rhône-Alpes : DREAL Rhône-Alpes

10h30 : questions, échanges* avec les participants

10h45 : Pause

11h00 : géolocalisation et cartographie des réseaux : ville de Grenoble

11h30 : présentation du guichet unique national (partie théorique) : INERIS

12h00 : questions, échanges* avec les participants

12h15 : pause déjeuner

Programme

Après-midi : 13h45 à 16h30

13h45 : présentation du guichet unique (cas pratique) : INERIS et collectivités

14h30 : présentation de la norme AFNOR : Michel BENEDETTI

15h00 : comment prendre en compte l'évolution réglementaire et la prévention des risques - regards croisés avec le point de vue de :

- l'observatoire régional DT/DICT (FRTP)
- des collectivités territoriales (Amaris)
- des exploitants de réseaux (transporteurs et distributeurs)
- le SDIS
- la DREAL

16h00 : questions et échanges* avec les participants

16h20 : synthèse et perspectives

Clôture de la journée à 16h30

Animation de la journée assurée par l'ICSI

** possibilité de poser des questions par écrit lors de son inscription*

